



## **PV de l'Assemblée Générale de l'APPOPS du 4 novembre 2009**

L'assemblée générale de l'APPOPS s'est tenue le mercredi 4 novembre 2009 à 20h00 à l'hôtel Bern, Zeughausgasse 9, à Berne.

Membres présents : Susanne Toepfer, Madeline De Charrière, Caroline Dubois, Simone Montavan Vicario, Adriano Cattaneo

Comité : Josiane Charmillot, Myriam Vaucher, Gisèle Santschi, Agnes von Wyl, Raphaël Gerber, Jean Bigoni, Stephan Wenger

Excusés : Nicole Oehninger, Florence Hernandez-Porchet, Vesna Cvjetanovic, Melitta Hinni Blanc, Anelise Fredenrich, Elisabeth Maulaz, Viviane Dichy, Danièle Deschamps, Isabelle Meylan-Nicod, Sacha Roulin, Alain Neuenschwander, Dieter Werdenberg, Emmanuel Schwab, Vincent Dallèves, Christiane Ruffieux.

### **1. Salutations et accueil par la Présidente**

La présidente salue les membres présents et les remercie de leur présence. Les membres excusés sont cités.

### **2. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 05.11.2008**

Mme Toepfer présente deux questions relatives au PV de l'AG 2008 :

- Le point 4, dernier paragraphe, traduit en allemand : la traduction est inexacte concernant la composition de la structure « Psychotherapie FSP » et du mode d'élection au bureau. La traduction est à corriger à partir de la version francophone qui est correcte.

- Le point 7 : la traduction de SSPsa (société suisse de psychanalyse) est SGPsa ; cela n'est pas traduit dans la version allemande.

**Votation : avec ces deux corrections, le PV est approuvé à l'unanimité.**

### **3. Etat des lieux de l'APPOPS**

La présidente informe que l'APPOPS compte à ce jour 107 membres ; le nombre stagne depuis environ 3 mois après une croissance constante. Il y a moins de ralliement en Suisse alémanique. Le comité se demande pourquoi. L'état des lieux est néanmoins très satisfaisant au vu de la jeunesse de l'association.



Le comité informe qu'il se réunit une fois par mois et travaille d'arrache-pied. Le secrétariat a été repris par Stephan Wenger après Raphaël Gerber. L'adresse de l'association a aussi changé puisqu'elle est désormais hébergée au domicile de la présidente à Courfaivre.

#### **4. « Psychothérapie FSP »**

Gisèle Santschi raconte que depuis l'année dernière, le chemin de cette structure se poursuit. Pour rappel, elle s'est construite au sein de la FSP pour défendre les intérêts des psychothérapeutes et de leurs associations. C'est un sous-groupe de la FSP. Elle est constituée de deux délégués de chaque association de psychothérapeutes et de deux délégués du GIRT. La structure s'est réunie plusieurs fois avec la présence de 20 personnes environ.

Il a été décidé de créer un bureau avec 3 à 6 membres comme organe exécutif de cette structure.

Une convention a été rédigée et signée par la majorité des associations affiliées. Celle-ci contient beaucoup de points notamment les objectifs et les modalités de fonctionnement. Récemment, le bureau a été élu ; 5 personnes ont le composent dorénavant, dont Josiane Charmillot, notre présidente de l'APPOPS. Les 4 autres personnes sont des hommes suisses allemands et représentent une association cognitivo-comportementaliste, une association systémique, un association de thérapie centrée sur la personne et une association de cliniciens. Le bureau est aussi constitué d'une ou deux personnes du comité de la FSP avec une voix consultative.

Lors des réunions de « Psychothérapie FSP », plusieurs thèmes ont été proposés et agendés ; ils sont et seront traités par le bureau. Le principal est la question du positionnement des psychologues-psychothérapeutes et de leurs prestations dans le monde de la santé.

Josiane Charmillot ajoute que ce bureau s'est rencontré à deux reprises. Un grand débat a eu lieu dernièrement pour évaluer l'adéquation de la présence de membres de la Société Suisse de Psychologie dans le souci d'être en phase avec les universités. Ce débat a pris quasiment les deux séances. Le bureau est entrain de virer vers une défense de certaines formations postgrades et dévie de son but initial qui est de défendre les psychothérapeutes uniquement. Un problème se pose car le bureau est utilisé pour se positionner en vue des futurs enjeux de formation en lien avec la future LPsy.

Le bureau a voté, contre l'avis de notre présidente, l'invitation d'un chercheur de l'université. Cela pose problème et nous espérons pouvoir recentrer le débat sur les objectifs inclus dans la convention. Selon cette dernière, un membre du bureau doit être élu par la structure des délégués ; nous reprendrons donc la question à la prochaine réunion.

Mme Toepfer demande qui a proposé cette personne.

Réponse : c'est M. Sansossio qui avait déjà proposé Mme Elhert (alors que celle-ci est à l'origine d'un grave conflit au sein de la FSP qui a failli remettre en cause l'existence même de la fédération).

Mme Dubois demande si cette personne aurait un statut de consultant.

Réponse : ce n'est pas clair actuellement. Nous précisons qu'il s'agit de M. Jens Gaab, chercheur en psycho-neuro-physiologie.

Mme Montavan Vicario fait remarquer que ce n'est absolument pas démocratique. L'invitation par la petite porte, sans vote, sans curriculum, est incorrecte.

Mme Toepfer demande si les membres de l'APPOPS peuvent agir.

Réponse : Oui. Quiconque peut écrire pour manifester sa désapprobation.

Mme De Charrière demande qui a pris cette décision.

Réponse : le bureau l'a décidé et notre voix seule n'a rien pu changé. Mais le bureau n'a pas encore élu cette personne. De toute façon, ce n'est pas son rôle d'élire ses membres.

Mme Dubois demande quel est l'enjeu de ces formations postgrades et si elles seront universitaires.

Réponse : la FSP veut se profiler comme étant ceux qui sont les mieux placés pour organiser la formation postgrade par la suite.

Pour l'instant cette personne est invitée, mais rien n'est clair.

En conclusion, nous constatons que la psychothérapie et la psychanalyse ne sont de nouveaux pas très bien traités au sein de la FSP.

## **5. Assemblée des Délégué-e-s de la FSP / Conférence présidentielle**

### *Assemblée des Délégués*

Gisèle Santchsi informe que nous avons participé à la dernière AD de la FSP en juin 2009. Une bonne partie de la journée a été consacrée au plan de législature du comité de la FSP. Le comité de la FSP a été réélu. Les projets prioritaires : LPsy et réforme de la formation postgrade et de la formation continue. Le comité est très stratégique mais semble un peu loin de la réalité des associations affiliées et du terrain.

Deux autres points y ont été décidés: affiliation de l'association de psychanalyse Baudoin et affiliation de l'association « Netzwerk pour la psychothérapie scientifique ». Cette dernière association a pour objectif une sorte de copier-coller de celui de Psychothérapie FSP ; cette ressemblance est assez troublante et nous nous sommes interrogés sur leurs réelles volontés. Les questions ont été posées et la réponse est restée très floue, les représentants étaient même surpris d'être remis en question. Ils n'ont pas été présents ensuite dans Psychothérapie FSP.

Raphaël Gerber regrette que la FSP ne bronche pas face à l'affiliation de ces 5 membres aux objectifs bien mystérieux.

Mme Dubois fait remarquer que cette association n'aurait pas dû être acceptée.

Réponse : c'est la responsabilité de l'AD, mais le comité ne s'est pas positionné du tout alors qu'il est écouté par l'AD.

### *Conférence présidentielle*

Josiane Charmillot raconte qu'elle a eu lieu à St-Gall en avril dernier. Cette conférence n'a donné lieu à aucun vote, aucune décision, mais c'était le moment de discuter des nouveaux statuts et du plan de législature du comité de la FSP.



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes  
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband  
Psychoanalytischer Richtung

Il y a eu une discussion sur l'augmentation des cotisations. Il a aussi été discuté de la création d'un office juridique pour revoir les statuts et le flou qui règne concernant certains aspects de la commission de recours, entre autres ; un budget a été prévu à cet effet.

Le comité a de nouveau pris beaucoup de place et il semble qu'il ne soit de nouveau pas très à l'écoute des problèmes des associations et du terrain.

## **6. Elargissement à la Suisse allemande et au Tessin**

Agnes Von Wyl signale qu'il y a actuellement une vingtaine de membres de suisse allemande. C'est plus compliqué en suisse allemande car les psychologues sont d'abord affiliés aux associations cantonales.

Agnes Von Wyl a rencontré l'EFPP pour voir comment ramener des membres.

Raphaël Gerber précise que notre volonté est d'être une association nationale. Nous organisons cette AG à Bern pour le manifester. Peut-être devons-nous encore réfléchir à la manière de nous organiser pour provoquer la mobilisation de plus de personnes.

Agnes Von Wyl ajoute que les psychologues d'orientation psychanalytique doivent savoir à quel point il est important d'être membre de notre association pour être défendus. Il y a environ 700 personnes de ce profil à la FSP.

Josiane Charmillot précise que l'élargissement est surtout nécessaire pour légitimer notre action et lui donner du poids. Nous devons agir maintenant car la LPsy va arriver et la formation risque d'être organisée par les associations les plus fortes et ce n'est pas nous pour l'instant.

Myriam Vaucher se demande dans quelle mesure les psychologues suisse allemands sont conscients de l'importance que notre orientation soit représentée et renforcée au sein de la FSP. Pour l'instant, seul l'APPOPS fait ce travail. Les choses bougent, mais il faut poursuivre. Il faut réaliser l'importance des enjeux !

Josiane Charmillot signale que l'ASP fait qu'en Suisse allemande, beaucoup de personnes ont une autre affiliation.

Mme Dubois signale qu'il y a sûrement une certaine méfiance face à la FSP pour certaines personnes, notamment des plus anciennes générations ; les nouvelles générations adhèrent plus facilement.

A l'EFPP, le problème concernant l'adhésion à l'APPOPS est l'adhésion automatique à la FSP, or cette dernière ne fait pas très envie et provoque une certaine méfiance ; l'affiliation à l'APPOPS uniquement est davantage séduisante, mais évidemment impossible.

Mme De Charrière se demande comment intéresser les personnes à comprendre les enjeux. N'y aurait-il pas des thèmes plus spécifiques à développer ? Un thème qui reprendrait les concepts analytiques. Pour permettre de mesurer les enjeux.

Mme Dubois répond que l'APPOPS est une organisation politique.

Josiane Charmillot répond que la FSP va avoir une place privilégiée auprès de l'OFSP et que la FSP ne va pas représenter notre orientation ; nous devons compter sur nous.



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes  
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband  
Psychoanalytischer Richtung

Mme Montavan Vicario donne comme exemple la dernière intervention écrite de l'APPOPS au sujet de la 6<sup>ème</sup> révision de l'AI. Elle souligne la nécessité de notre solidarité pour que les générations suivantes puissent continuer à se former en psychothérapie psychanalytique.

Agnes Von Wyl demande s'il ne serait pas possible que l'EFPP nous aide ; nous allons donc au prochain point de l'ordre du jour.

## **7. Liens avec les associations psychanalytiques**

Mme Toepfer informe qu'elle va écrire un communiqué à tous les membres de l'EFPP ; le problème est néanmoins que les médecins ne sont pas intéressés. Ceux qui sont à l'ASP râlent aussi. Donc ce n'est pas si facile. Mme Toepfer va argumenter que la FSP va être l'organe qui gèrera la formation dans le futur et que c'est donc essentiel de se mobiliser maintenant dans la FSP. Sinon, on aura beaucoup perdu. Mme Toepfer va mobiliser les membres de l'EFPP.

Mme Dubois signale que l'assemblée générale de l'EFPP suisse romande se réunit samedi et qu'un mot accompagnera le PV pour dire la nécessité de ce combat au sein de la FSP, via l'APPOPS.

Myriam Vaucher confirme qu'il existe certaines résistances mais l'idée fait néanmoins son chemin au fur et à mesure que chacun comprend pourquoi l'APPOPS existe et réalise que son objectif est différent. Même les médecins commencent à comprendre qu'ils ont intérêt à aider les psychologues à défendre notre orientation commune.

Josiane Charmillot, Mme Toepfer (présidente, EFPP suisse allemande) et Mme Dubois (présidente, EFPP suisse romande) ont eu et continuent à avoir des contacts et des rencontres.

Stephan Wenger et Myriam Vaucher ont eu des contacts et des rencontres avec l'ARPAG.

Josiane Charmillot a des contacts avec l'ASREEP. ; elle a manifesté notre disponibilité pour une rencontre.

## **8. Election à la vice-présidence de l'APPOPS**

Jean Bigoni annonce qu'il se retire de la vice-présidence et qu'il démissionne du comité à cause de problèmes de disponibilité. Il remercie pour tous les moments passés au sein de l'APPOPS et souligne la qualité du travail qui y est effectué.

Josiane Charmillot annonce que nous regrettons cette démission et remercie Jean Bigoni pour son travail.

Elle annonce que le comité présente Agnes Von Wyl à la vice-présidence. Elle est Dr. en psychologie et spécialiste en psychothérapie FSP (Fachpsychologin für Psychotherapie FSP). Elle travaille actuellement à la Haute Ecole Zurichoise de psychologie appliquée dans la recherche et également comme responsable du service de psychologie scolaire à St-Gall après un parcours académique varié et une formation psychanalytique à Zurich.

***Votation : Agnes Von Wyl est élue à la vice-présidence à l'unanimité.***

Agnes Von Wyl remercie l'AG.

## 9. Comptes - Adoption du budget

Raphaël Gerber s'excuse d'avoir transmis les comptes et le budget 2010 en français uniquement. Les documents sont néanmoins très simples. La majeure partie des cotisations va pour l'énorme travail du comité, principalement pour les frais de transport. Aucune indemnité n'est versée aux membres du comité. Le bénéfice 2008 est de 55.- CHF. Les membres ne paient pas tous leurs cotisations et nous le regrettons.

Il n'y pas de question sur les comptes 2008.

Mme De Charrière et Mme Ruffieux ont fait avec Raphaël Gerber la révision des comptes 2008. Christiane Ruffieux annonce que les comptes présentés sont précis, bien tenus et correspondent aux justificatifs. L'acceptation des comptes 2008 est recommandée.

Les deux réviseuses soulignent néanmoins trois points :

1. Seuls trois membres du comité ont pu être défrayés ; trois n'ont rien reçu ou auront leur défraiements l'année prochaine.
2. Des frais effectifs, comme les frais de téléphone par exemple, n'ont pas été comptabilisés.
3. Les nombreuses heures de travail passées aux réunions de comité et autres rencontres n'ont pas été indemnisées.

Ces trois points sont évoqués pour exprimer un souci face à la situation financière et pour remercier les membres du comité pour leur travail qu'ils effectuent sans contrepartie.

### **Votation : les comptes 2008 sont acceptés à l'unanimité.**

Budget 2010 : le comité travaille beaucoup et donne passablement. Nous avons eu le souci de budgéter des frais et défraiements pour l'année 2010 pour financer cette implication, notamment celle très importante de notre présidente. Les indemnités seront minimales.

Le budget 2010 vise une augmentation des membres. Il est proche de celui de 2009. Les comptes 2009 seront probablement équilibrés.

Mme Montavan Vicario demande si l'apport de la FSP de 2000.- a été attribué..

Réponse : la somme a été acceptée, mais nous n'avons encore rien reçu. Raphaël Gerber va écrire à la Trésorerie de la FSP pour demander ce qu'il en est.

### **Votation : le budget 2010 est accepté à l'unanimité.**

## 10. Divers

- Mme Montavan Vicario demande si la prochaine conférence présidentielle a donné lieu de la part de l'APPOPS à un dépôt d'une demande d'intervention.

Réponse : le seul point à l'ordre du jour est une présentation de Psychothérapie FSP. Aucune demande d'intervention n'a été effectuée.

- Josiane Charmillot informe que la FMH a refait ses critères de formation postgraduée en psychiatrie-psychothérapie. Les critères ont été modifiés en ce sens que la moitié des heures de supervision doit être faite par un médecin. Nous avons donc demandé à la FSP d'écrire une lettre



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes  
d'Orientation Psychanalytique de Suisse  
Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband  
Psychoanalytischer Richtung

à la FMH pour demander une modification de ce point. A notre connaissance, la FSP n'a encore rien fait.

La Société Suisse de Psychiatrie-Psychothérapie a pris cette décision sans nous consulter et nous le regrettons vivement.

L'AG se termine à 21h22.